

**Les actions intergénérationnelles au service de la  
cohésion sociale dans les sociétés vieillissantes**

**Michel LORIAUX**  
**Institut de Démographie - UCL**

*Communication au séminaire "Comment favoriser les relations  
intergénérationnelles", organisé par la Fondation Roi Baudouin  
Bruxelles, Auditorium de la Banque Nationale, 27 novembre 2006*

## **L'intergénérationnel: une question de concept**

L'intergénérationnel est à la mode comme le sont, ou l'ont été en d'autres temps, la démocratisation de la justice ou la préoccupation écologique. Le terme est non seulement utilisé comme adjectif, par exemple dans l'expression "relations intergénérationnelles", mais aussi comme substantif quand on parle de "l'intergénérationnel" tout court, et on sait que de nombreuses associations orientées vers le troisième âge ont composé leur nom à partir de références à l'âge ou aux générations : "Entr'Agés", "Mix'Agés", "Courant d'Age", "Part Age", "Link Age", "Générationnaires", etc.

En fait, au-delà des mots, l'intergénération est aussi un concept, au même titre que beaucoup d'autres, comme le développement, la mondialisation, le genre, la solidarité, l'intégration, l'équité, la qualité de vie, etc.

Et il est vrai que nous avons besoin de concepts pour donner un cadre structuré à notre réflexion sur les faits sociaux, pour comprendre les mécanismes de leur évolution ou pour assigner des objectifs à nos actions.

L'ennui, c'est que les concepts sont aussi des abstractions, des idées sans contrepartie réelle immédiate, visibles et compréhensibles de tous, de sorte que chacun n'a pas forcément une perception identique des mêmes concepts et surtout que ces concepts sont souvent chargés de dimensions idéologiques occultées, qui peuvent amener certains à les utiliser à des fins détournées de leur conception initiale.

De ce point de vue, l'intergénérationnel n'est sans doute pas le concept le plus suspect d'abus d'usages ou de détournements, mais il faut quand même reconnaître qu'il est loin d'être transparent et qu'il reste ambigu, en partie déjà peut-être simplement parce que la notion de génération n'est pas elle-même univoque et simple à décrire. Depuis longtemps les sociologues et d'autres scientifiques s'y sont essayés, sans toutefois forcément réussir à se mettre d'accord.

### **Au fait, c'est quoi une génération ?**

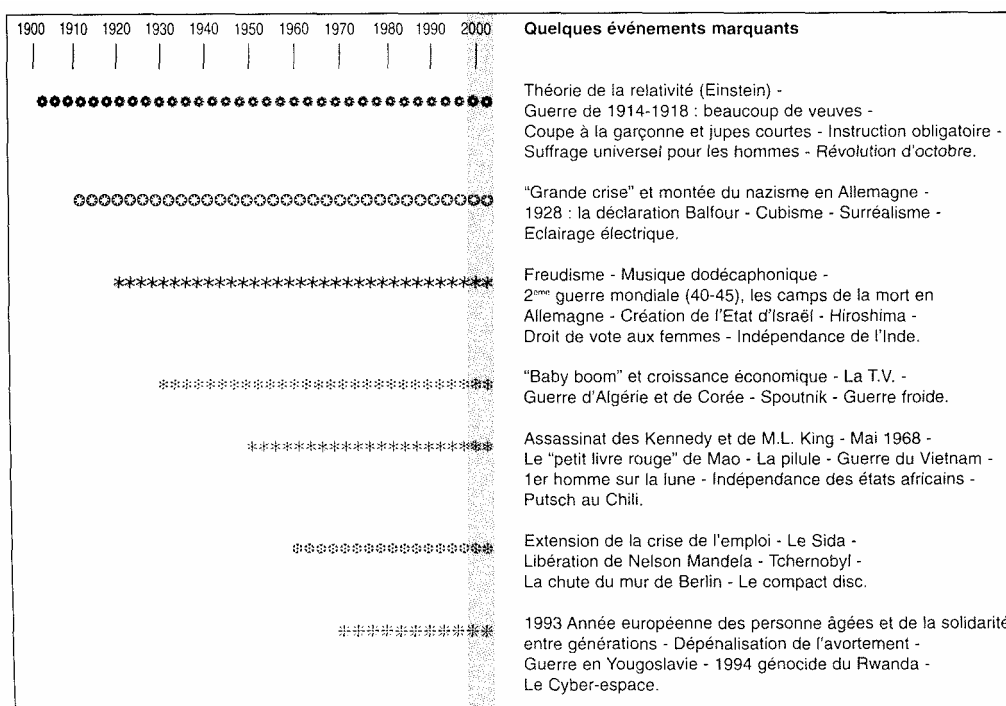
Les démographes ont pour leur part une approche assez simple, mais qui se révèle vite simpliste, puisqu'ils parlent généralement des générations en les décrivant comme des "cohortes" qui désignent des personnes ayant en commun d'être nées durant une période déterminée, généralement l'année civile. Mais cette façon de procéder laisse apparaître rapidement ses limites, car le critère qui cimente la cohorte et rassemble ses membres est assez fragile, sans contenu social, ni sociologique.

D'où la tentation de vouloir identifier les générations en établissant des relations entre un faisceau de classes d'âges et des événements qui ont pu marquer les individus qui les composent à un moment ou l'autre de leur cycle de vie, ou avec des conditions de vie commune. Malheureusement, ce qui peut paraître simple en théorie se révèle souvent très complexe en pratique, car une génération n'est pratiquement jamais désignée par un seul événement ou une seule condition, mais bien par une succession d'événements ou de conditions : de surcroît, ces mêmes événements ou ces mêmes conditions ne sont généralement pas le fait d'une seule génération, ou d'un seul faisceau de générations, mais de l'ensemble de toutes les générations qui constituent une société et qui ont simplement subi ces événements ou ces conditions à des âges différents. C'est ainsi que l'on peut parler des générations du baby boom, de la télévision, de la pilule contraceptive, de Mai 68, de l'ordinateur familial, de l'écologie, etc..., mais en reconnaissant qu'il s'agit plutôt là de labels à connotation publicitaire qui constituent des repères chronologiques commodes, sans plus.

La preuve c'est que, bien souvent, les membres d'une de ces pseudo-génération n'ont pas une conscience très nette d'y appartenir : ainsi les enfants dits du "baby boom", c'est-à-dire ceux qui ont en commun d'être nés pendant une période de reprise de la fécondité (pratiquement entre 1945 et 1965), ne sont pas pour autant automatiquement sensibilisés par cette situation commune. Par contre, il est possible qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les générations "pleines" du baby-boom prendront conscience des dangers qui pèsent sur le financement de leurs retraites du fait de la réduction des classes actives constituées par les générations "creuses" d'après 1965, et qu'elles décideront de s'organiser davantage en mouvement de revendication sociale et de pression politique.

Dans pareil cas, le facteur qui a donné naissance à l'unité de la génération n'est pas à proprement parler l'événement-source (le "baby boom"), mais l'évolution sociétale qui a braqué depuis plusieurs années les projecteurs de l'actualité sur le secteur de la sécurité sociale. A travers de tels exemples, on voit que la stratification des âges ne peut être assimilée à une simple superposition de générations qui seraient identifiées simplement par leur date de naissance.

Figure 1 : Un exemple de chronologie utile pour le « marquage » historique des générations



Source : E. Franken, Peut-on créer de l'intergénérationnel ?, *L'Observatoire*, 2000, N° 29, p 79

Sans doute les choses seraient-elles infiniment plus simples pour les sociologues s'il en était bien ainsi et si, de surcroît, l'échelle des âges présentait une correspondance stricte avec l'échelle des valeurs, celle des attitudes ou celle des statuts sociaux. Mais heureusement pour l'autonomie et la liberté humaine, il n'en est rien, et le marquage d'une génération par un événement n'est le plus souvent qu'une "construction rétrospective et sélective", c'est-à-dire un artefact intellectuel qui peut devenir dangereusement réducteur s'il est manipulé sans précaution.

**Toutes les sociétés humaines sont multigénérationnelles...**

Cependant, le plus important n'est sans doute pas d'identifier et de marquer chaque génération, ce qui serait une opération sans grande utilité et probablement vouée à l'échec, mais bien de reconnaître le caractère multigénérationnel de toute société humaine, c'est-à-dire non seulement le fait qu'elle est constituée de plusieurs générations, mais surtout celui qu'elle est faite du croisement, de l'intersection et de la pénétration de toutes ces générations et non de leur simple empilement.

Par ailleurs, la vision horizontale des générations successives qui forment la trame de l'évolution historique des sociétés serait incorrecte si elle n'était pas complétée par une perspective verticale mettant les générations en rapport via les liens de filiation au sein de la famille et de la parentèle. La trame générationnelle d'une société est donc nécessairement double, à la fois horizontale et verticale, ou longitudinale et transversale, dans la terminologie en usage chez les démographes.

Bien entendu, une telle situation a toujours existé et, à ce titre, on pourrait donc dire que la préoccupation intergénérationnelle répond plus à un effet de mode qu'à une véritable innovation. Et il est vrai qu'autrefois les difficultés de survie qui s'imposaient à tous les groupements humains rendaient nécessaires certaines formes de cohabitation et de solidarité entre générations, ce qui se traduisait notamment par la constitution de familles élargies pluri-générationnelles et de groupements locaux de défense. Mais entre-temps la mort a reculé, réduisant les menaces qui pesaient sur les catégories les plus exposées, les enfants, les mères, les vieillards, et l'État s'est de plus en plus imposé comme l'organisateur de la protection et de la sécurité collective, se substituant à la famille et aux groupes primaires de proximité.

Aujourd'hui la situation a encore progressé, puisque les difficultés financières des gouvernements et les attaques réitérées contre "l'état providence" ont conduit les pouvoirs publics à remettre en question un certain nombre de leurs engagements et de leurs responsabilités, recherchant dans les mouvements associatifs des relais pour assurer certains des rôles traditionnellement dévolus aux familles et au voisinage.

### **... mais les sociétés vieillissantes le sont plus encore.**

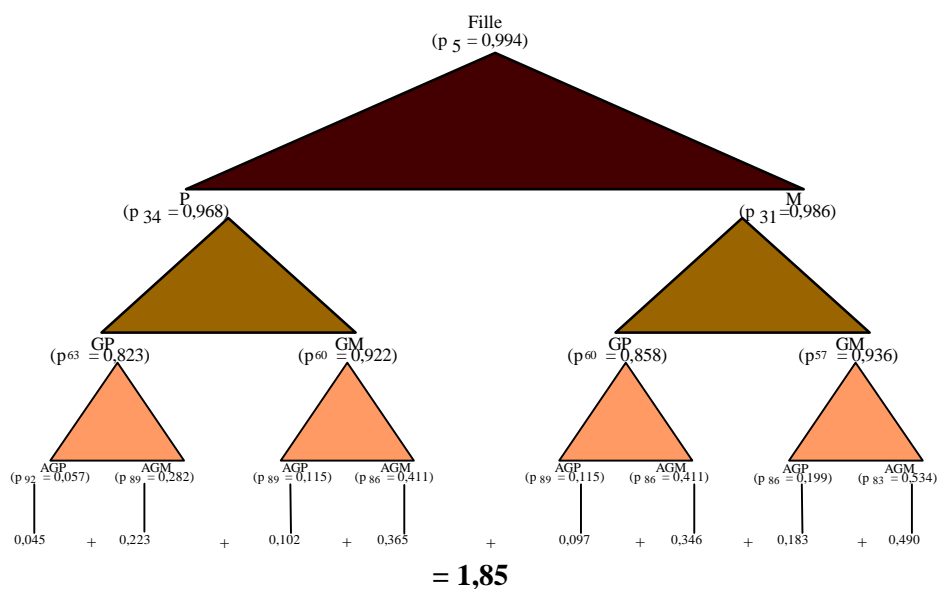
Pourtant, il existe une différence fondamentale entre les situations anciennes et les situations contemporaines, qu'on pourrait résumer en disant que nos sociétés sont plus multigénérationnelles qu'elles ne l'ont jamais été et que leur caractère multigénérationnel accentué constituera probablement un des défis les plus importants qu'elles auront à rencontrer dans les années ou les décennies à venir.

Et deux grandes "causes" peuvent être associées à cette évolution, l'une en rapport avec la dimension horizontale de l'intergénérationnel, l'autre avec sa dimension verticale. La première tient à ce qu'il est convenu d'appeler l'accélération de l'Histoire, qui a provoqué l'apparition de plus en plus rapide de générations-événements nombreuses et contrastées. Augustin Cournot, mathématicien et philosophe français du XIXème siècle essayait de faire une lecture de l'histoire des Temps Modernes en organisant un découpage séculaire en trois segments générationnels mis bout à bout.

Mais de nos jours, la succession des événements est tellement rapide que la distance entre deux générations significativement différentes n'est plus le quart ou le tiers du siècle, ni même la décennie, mais des durées plus courtes, tant des faits et des circonstances nouvelles se bousculent au portillon de l'actualité, chaque groupe générationnel pouvant se déterminer par rapport à ceux-ci en les intériorisant ou en les adoptant comme des repères ou des marqueurs d'identification sociale. Pour prendre un exemple emprunté à l'informatique, il est clair que la génération "Apple" risque de ne pas s'identifier avec la génération "Commodore" ou "Sinclair" et que les nouveaux venus du multimédia sur internet ne se sentent pas très proches des pionniers des ordinateurs personnels ou des adorateurs de la petite pomme rouge.

La seconde cause se rapportant à la dimension verticale de l'intergénérationnel tient à la profonde révolution épidémiologique qui a permis les remarquables progrès de longévité ayant marqué le XXe siècle et qui ont eu pour conséquence dérivée de faire coexister dans le même espace temporel des "générations familiales" nombreuses qui autrefois ne partageaient que de brèves périodes de vie commune. Paradoxalement, alors que les familles nombreuses sont en voie de disparition rapide, les générations nombreuses ont tendance à s'y substituer.

Figure 2 : L'élargissement de la parentèle : les familles à quatre générations (d'après les niveaux de mortalité en Belgique, 1994)



**Résultats :** une fille de 5 ans a en moyenne 3,4 grands-parents survivants (sur 4 possibles et 1,8 arrière-grands-parents survivants (sur 8 possibles)

Source : l'auteur

On le sait, les conditions actuelles de longévité permettent la présence simultanée dans certaines familles de quatre ou cinq générations en filiation directe, et même si les périodes de vie réellement partagées ne sont pas toujours plus longues qu'autrefois pour tous, la nature des relations entre les membres de la parentèle est appelé à changer considérablement : comme l'écrivait A. Cournot, "une plus grande durée de compagnonnage favorise les influences réciproques, accentue les rapports de compétition ou de coopération selon les cas, modifie, aux diverses étapes du parcours de vie, la configuration des enjeux liés à la séparation, à la distribution du pouvoir, à la détention et à la répartition des biens économiques et symboliques".

### **Les rôles des femmes et des hommes y sont bouleversés**

On pourrait donner de multiples exemples des changements induits par cet allongement de la vie et par la multiplication des générations. Ainsi, la femme mariée dans la cinquantaine risque d'avoir à la fois des petits enfants et de posséder encore ses parents ou beaux-parents, de sorte que les contraintes qui pèsent sur elle peuvent devenir très lourdes, dans la mesure où elle est sollicitée à la fois par le bas et le haut de l'échelle des âges et qu'elle est parfois littéralement transformée en femme "Atlas", obligée de supporter et d'entretenir à la fois ses descendants et ses ascendants, tout en exerçant souvent une profession extérieure, et de devenir, parfois contre son gré, un véritable otage familial de l'intergénérationnel.

Pour l'homme, même si ses rôles familiaux et domestiques sont sensiblement différents, et s'il bénéficie moins des progrès de longévité à cause de la surmortalité masculine qui donne un avantage de survie de 5 à 8 ans supplémentaires en moyenne aux mères, il n'empêche que s'il est retraité ou préretraité à 55 ans, il conserve une perspective de vivre encore 20 ou 30 ans en dehors des contraintes du travail, dans une optique de temps libéré, ce qui contraste fortement avec la situation qui prévalait encore dans les années d'immédiat après-guerre, où la retraite était pour beaucoup de travailleurs l'antichambre de la mort en ne la précédant que de peu de temps.

Arrivé à cette phase de sa vie, il a aussi de sérieuses chances d'avoir encore plusieurs de ses parents et/ou beaux parents survivants, et il ne deviendra probablement orphelin complet qu'après avoir déjà quitté la vie professionnelle depuis plusieurs années. Conséquence concrète immédiate : deux générations de retraités en rapport de filiation directe sont appelées à se côtoyer, et parfois à cohabiter et à s'entretenir mutuellement.

Conséquence indirecte : si les enfants sont quasiment assurés de garder leurs parents jusqu'à un âge avancé, ils doivent aussi se résoudre à ne pas hériter de leurs géniteurs avant d'être eux-mêmes retraités, à un moment où leurs besoins

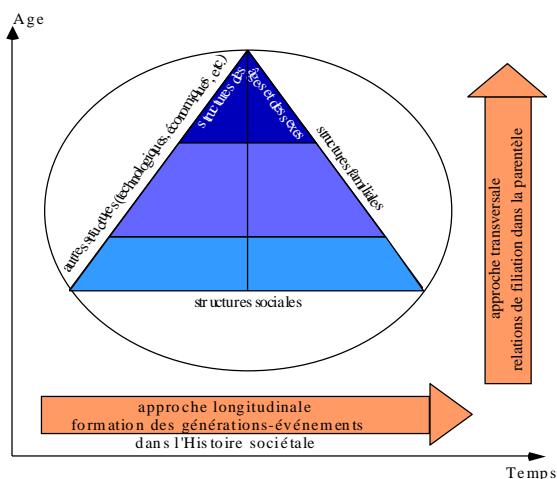
financiers sont sans doute moindres et leurs projets d'investissements mobiliers et immobiliers réduits.

A travers ces quelques illustrations, on découvre donc que l'intrusion de l'intergénérationnel dans le discours des chercheurs et dans la pratique des gens de terrain n'est pas un phénomène aléatoire, ni une mode, mais qu'elle correspond à un besoin nouveau répondant lui-même à une situation nouvelle. Le principal problème que pose l'existence de générations nombreuses, à la fois dans la parentèle et dans la société, c'est d'abord le fait que le flux générationnel s'est considérablement accéléré mais aussi et surtout le fait que l'on assiste à une diversification accrue des situations et des conditions de vie des diverses générations. Bien évidemment toutes les générations n'ont pas des besoins ou des aspirations identiques, et là où certains aspirent à plus de loisirs, de voyages et de divertissements, d'autres espèrent avoir une utilité collective, tandis que d'autres encore se réfugient dans le travail et dans la reconnaissance professionnelle, sans parler des générations d'enfants, d'adolescents et d'étudiants qui ont aussi des demandes fondamentalement différentes.

### La multiplicité des générations menace les équilibres de nos sociétés

Or, il est toujours extrêmement difficile dans une collectivité de satisfaire simultanément des besoins très différents, et parfois même opposés, alors que la disponibilité de moyens limités impose généralement des arbitrages complexes et des choix délicats. Faut-il encourager l'épargne ou la consommation, favoriser les jeunes ou les vieux, construire des écoles ou des maisons de repos, améliorer les conditions de vie pénitenciers ou indemniser les victimes, assurer la protection des personnes ou des biens...? Autant de questions qui ne peuvent généralement pas recevoir de réponses simples ou uniques, lesquelles ne sont d'ailleurs jamais exemptes de considérations normatives ou idéologiques.

Figure 3 : La double dimensionnalité des générations dans les sociétés multigénérationnelles.





Source : l'auteur

Et peut-être existe-t-il là une possibilité de déstructuration de nos sociétés dans la mesure où, étant composées de segments sociaux animés d'intentions aux caractéristiques très diversifiées et de besoins fortement différenciés, elles risquent de devenir de plus en plus difficiles à gérer. Car souvent les politiques adoptées par les pouvoirs publics, qu'elles soient sociales, économiques, sanitaires ou culturelles, sont uniformes et tiennent peu compte des disparités entre les différentes couches de la population.

Figure 4 : Une typologie des générations selon Xavier Gaullier (1999) : quels risques de conflits intergénérationnels ?

<b>1900 - 1920</b>	<b><i>Génération</i> « reléguées » (les grands vieillards - problèmes nombreux et mal résolus de dépendance, de solitude, de pauvreté, de santé)</b>
<b>1920 - 1945</b>	<b><i>Génération</i> des « trente glorieuses » (actuellement à la retraite = welfare generation)</b>
<b>1945 - 1975</b>	<b><i>Génération</i> du « baby-boom » = générations sacrifiées ou des « born to pay » (chômage, stagnation des salaires, cessation d'activité anticipée, etc.) retraite à partir de 2005</b>
<b>1975 - 2000</b>	<b><i>Génération</i> « de la crise » (dépendance - inégalité) retraite à partir de 2035</b>
<b>2000 - ?</b>	<b><i>Génération</i> « des enfants », retraite à partir de 2060 (incertitude maximale sur l'avenir)</b>

Source : adapté par l'auteur d'après : Xavier Gaullier, *Les temps de la vie. Emploi et retraite*, Paris, Ed. Esprit, 1999

La question qui se pose donc avec acuité est de savoir si le rythme de mise en oeuvre de mesures d'adaptation sociétale pour limiter les conséquences négatives du vieillissement démographique et sociétal sera suffisant pour absorber le flux générationnel et pour faire front à la complexification des structures collectives. Autrement dit, ce qui devrait être une source de progrès et une raison de satisfaction (à savoir les progrès de longévité et de qualité de vie) risque de se transformer en une cause de déstabilisation, de désordre et de chaos sociétal.

Il résulte notamment de ce diagnostic que tout doit être mis en oeuvre pour encourager l'intergénérationnel, ou plus exactement pour assurer le développement des solidarités intergénérationnelles, car l'intergénérationnel ne peut se concevoir sans y intégrer une notion de solidarité.

Et cela pour une raison simple, à savoir que les sociétés vieillissantes et multigénérationnelles ont davantage besoin que toutes les autres de mécanismes régulateurs non seulement pour assurer une répartition équitable des ressources entre toutes les générations, jeunes et vieilles, et toutes les catégories, actives et inactives, malades et bien portantes, mais aussi pour faciliter une reconnaissance réciproque de toutes les générations les unes par rapport aux autres, devant se traduire par la passation d'une sorte de nouveau contrat social intergénérationnel ou chacun, quel que soit son âge ou son statut, se voit reconnaître des droits et des devoirs équitablement répartis et assigner des rôles sociaux en rapport avec ses compétences et ses aspirations.

Bien évidemment, dans une telle approche il y a un parti pris idéologique, celui de la solidarité et de la priorité communautaire, plutôt que celui de l'individualisme et de l'atomisation de la société.

### **... Et particulièrement en matière de sécurité sociale**

Mais sans vouloir en aucune manière le renier, je postule seulement que c'est la nature nouvelle des relations et des interactions entre les membres de ces nouvelles sociétés multigénérationnelles qui rend ce choix quasiment inévitable, sauf à accepter que les conflits ou les affrontements entre générations se multiplient et débouchent sur la si souvent évoquée guerre des générations, qui pourrait, si elle devait réellement avoir lieu, ne laisser que ruines et désolations sur les vestiges d'une civilisation qui n'aurait pas réussi à absorber le choc de la longévité et de la géritude.

Un exemple souvent cité est celui du mode de financement des régimes de protection sociale, notamment en matière d'assurance vieillesse et de maladie. Face aux deux grands principes antagonistes, par répartition ou par capitalisation, la tentation est souvent forte de vouloir apporter la preuve scientifique qu'un des deux systèmes est supérieur à l'autre, notamment en termes de rentabilité financière. Pourtant cette démarche est absurde, dans la mesure où les paramètres qui devraient être pris en compte pour permettre de départager objectivement les deux systèmes sont trop nombreux et imprévisibles dans leurs évolutions. Le choix final est donc nécessairement idéologique et il correspond en définitive à opter entre deux modes radicalement différents d'organisation sociétale dont l'un fait davantage appel aux mécanismes de solidarité entre les générations. C'est seulement pour cette raison qu'il me paraît de loin préférable à son concurrent, même si je peux admettre que l'argument de renforcer les autres piliers de la protection sociale (par la capitalisation à travers des assurances-groupes ou des assurances individuelles), pour assurer une diversification des risques, n'est pas forcément dénué de fondement. En revanche, on peut redouter que l'affaiblissement des systèmes de pension légale fondés sur la répartition aboutisse à une déstructuration des solidarités intergénérationnelles et à une fragilisation du tissu social.

Certes, la question intergénérationnelle déborde largement celle du financement de la protection sociale, mais il faut bien admettre que les autres formes de solidarité entre les générations seront beaucoup plus difficiles à mettre en oeuvre si les fondements de la solidarité collective publique sont sapés par la réduction des pensions légales ou par une accessibilité moindre à des soins de santé de qualité gratuits ou bon marché. Il se pourrait même que des poches de pauvreté et de marginalité qui avaient été largement éradiquées, notamment chez les personnes âgées, réapparaissent suite à ces atteintes au principe de solidarité. Un principe de solidarité qui ne devrait d'ailleurs pas se limiter à la solidarité entre les générations, quelle qu'en soit l'importance, mais aussi entre les catégories sociales, les sexes, les régions et, bien entendu aussi, les nations.

### **La solidarité entre citoyens doit être globale.**

On assiste de nos jours en effet à une certaine tendance à fractionner la protection sociale et la solidarité entre des catégories distinctes de bénéficiaires : les jeunes, les chômeurs, les malades, les retraités, etc... avec pour conséquence dangereuse et perverse de s'attaquer au principe même de la solidarité, et du même coup à celui de l'intergénérationnel puisque ces catégories correspondent à des groupes d'âge différents.

Difficile en effet d'être solidaire des malades quand on est bien portant, des sans-logis quand on est propriétaire ou des vieux quand on est jeune. Or la solidarité, quand elle cesse d'être globale et organique, se transforme en assurance, puis en protection, pour se dissoudre finalement dans l'assistance ou la charité dont on assiste de nos jours à des formes de résurgence, notamment à travers la charité spectacle.

Comme l'écrit Henri de France (1996), "lorsque le cadre économique-social qui nous est familier depuis 50 ans (le jeu des intérêts privés corrigé par le filet anonyme des "assurances sociales") aura manifesté que sa fécondité est désormais épuisée, ce sera alors comme en 1789 la fin d'un monde. Un réflexe collectif de survie peut alors pousser les hommes à admettre qu'il n'y a de vie sociale possible que constituée de cellules interdépendantes et solidaires. Ceci n'empêcherait bien entendu ni les inégalités ni les conflits, ceux-ci ayant leur place normale au sein d'une société organique ; mais cela amènerait chacun à découvrir que la vie de l'autre lui importe et qu'il n'est pas possible à la tête de dire aux pieds : "je n'ai pas besoin de vous". La survie des groupes humains dépend aujourd'hui de ce changement radical de perspective".

L'auteur sera-t-il entendu ou ne fera-t-on que ce qu'on fait habituellement quand on observe une brèche dans un de nos systèmes ou dans une de nos institutions : on colmate la fuite jusqu'à la prochaine. Là est bien le danger, si nous ne trouvons pas en temps utile les voies de la solidarité intergénérationnelle, comme

nous avons facilement trouvé celles de l'informatisation de la société.

## **L'intergénérationnel : “ça se vit et ça s'apprend” !**

Et c'est pour cette raison que nous devons multiplier les efforts pour faire prendre conscience à tous des enjeux de l'intergénérationnel et des efforts collectifs et individuels à soutenir pour rendre viables les sociétés multigénérationnelles qui se mettent en place progressivement. Cette mobilisation des consciences est d'autant plus nécessaire qu'il faut aujourd'hui être persuadé que le réflexe intergénérationnel n'est pas inné, mais qu'il doit s'acquérir, et que, même s'il a existé de façon plus automatique et plus normale sous d'autres formes à d'autres époques, il a aujourd'hui en grande partie perdu ses fondements naturels, et qu'il faut donc procéder à un réapprentissage de cette fonction oubliée de nos sociétés mais devenue vitale pour leur survie. Un apprentissage qui sera d'autant plus difficile que les forces agissant en sens inverse pour porter atteinte aux principes de solidarité intergénérationnelle seront nombreuses et puissantes et souvent difficiles à contrer.

A ce stade du discours, probablement serez-vous tenté de poser la question clé : mais concrètement que peut-on faire pour développer les solidarités intergénérationnelles ? Je dirai d'abord que toutes les initiatives sont les bienvenues, mêmes les plus modestes ou les plus élémentaires, car l'intergénérationnel ne se décline pas dans un seul genre, ni sous un seul nombre. L'important sera de faire preuve de créativité et d'innovation pour ne pas se limiter aux formes les plus facilement imaginables d'activation du réflexe intergénérationnel. L'important sera aussi d'arriver progressivement à une organisation et à une structuration des projets et des initiatives, pour éviter leur éparpillement et leur stagnation.

Certainement que les efforts déployés par le mouvement associatif dans ce domaine seront décisifs, mais il ne faudrait pas pour autant que les pouvoirs publics se tiennent à l'écart de ce courant, car leur rôle devra être essentiel pour assurer le financement et la coordination des initiatives privées ou locales, mais aussi pour garantir et organiser les formes supérieures de solidarité au niveau national ou régional, comme la protection sociale, sans pour autant se limiter aux formules traditionnelles parce qu'elle ne tiennent pas assez compte des changements intervenus dans les structures de nos sociétés et dans la modification des risques, aussi bien en matière de vieillesse que de protection de la santé et de la qualité de vie des citoyens.

Même les entreprises devront être mises à contribution car il est évident qu'elles sont trop souvent un vecteur de propagation des courants antivieillesse et des conflits intergénérationnels, et qu'elles devront bien finir par prendre conscience que la recherche du profit n'est pas leur seule finalité et qu'elles doivent s'insérer dans un projet global de société où le bien-être des citoyens doit constituer une priorité collective absolue.

## **Passer à la vitesse supérieure**

Ce qu'on peut affirmer, avec une relative assurance, c'est que malgré des efforts louables et nombreux, on est loin d'avoir épuisé la liste des possibilités. J'ajouterai même que j'ai le sentiment que nous avons jusqu'ici été plutôt timorés et que nous avons fait preuve de trop de prudence ou de traditionalisme. Demander aux jeunes de visiter des homes de vieillards ou à des aînés d'aller raconter leurs expériences de vie dans des écoles ne peut constituer la forme ultime ou principale des échanges intergénérationnels, même s'il a été relativement normal de commencer par de telles initiatives qui restent exemplaires et d'une grande utilité.

Mais il est temps de passer à une vitesse supérieure et d'étudier des formules plus audacieuses ou plus institutionnalisées, aussi bien à travers des approches en termes de bénévolat ou de seconde carrière, qu'à travers des projets d'hébergement ou de prises en charge familiale. Depuis les familles d'accueil pour les vieux isolés jusqu'aux banques où l'on capitalise non de l'argent, mais du temps consacré à des personnes âgées qu'on retrouvera plus tard sous forme de services divers lorsqu'on sera soi-même âgé et de moins en moins en mesure de s'assumer seul de façon autonome, les formules ne manquent pas : il faut seulement avoir la volonté de les explorer, mais aussi le courage de supprimer les obstacles.

Il y a plusieurs années déjà, Maximilienne Levet-Gautrat, la dynamique propagandiste du Mouvement de la Flamboyance évoquait parmi mille autres pistes, la possibilité de lancer des emprunts à l'adresse des seniors pour faciliter la création d'emplois et l'intégration des jeunes sur le marché du travail. L'imagination est donc au pouvoir et la règle à suivre est simple : tout ce qui encouragera le dialogue et les relations entre les générations sera favorable à l'évolution harmonieuse et au progrès des sociétés vieillissantes ; tout ce qui au contraire renforcera la compétition, l'égoïsme ou même la lutte ouverte les âges deviendra un facteur de déstabilisation et de désordre.

## **Quelques principes de base à respecter**

Plusieurs principes doivent cependant être rappelés pour efficacement guider les actions intergénérationnelles :

- *un principe de généralité* : l'intergénérationnel ne concerne pas un seul secteur de l'activité sociétale : il doit les parcourir tous, transversalement depuis les niveaux microsociaux (par exemple la famille) jusqu'aux niveaux macro-sociétaux (par exemple l'État) en passant par les niveaux mesociaux (par exemple l'entreprise) ;
- *un principe d'universalité* : l'intergénérationnel ne doit pas être orienté

vers des actions qui concerneraient exclusivement les personnes âgées : dans le mot intergénération, il y a forcément l'idée de partenariat entre plusieurs générations et il est impératif que toutes les générations correspondant à tous les âges de la vie soient associées à ces projets. On a trop souvent le sentiment que les seules générations impliquées sont seulement d'une part les enfants en bas âge scolarisés et de l'autre, les personnes âgées, le plus souvent d'ailleurs dépendantes et institutionnalisées. Comme si l'intergénérationnel ne se déclinait qu'aux deux bouts de l'existence vitale.

On est même parfois surpris de constater l'absence ou le manque total de visibilité des classes d'âge intermédiaires, les adultes au sens restreint du terme, c'est-à-dire les actifs qui sont pourtant souvent présentés comme les seuls acteurs qui comptent, notamment sur le plan économique. Or, c'est pour cette même raison, parce qu'ils détiennent les leviers du pouvoir et les clés des coffres, qu'ils devraient être présents dans tous les aspects de l'intergénérationnel. Sinon, ce serait donner raison à ceux qui pensent que l'intergénérationnel se résume à n'être qu'un gentil dérivatif pour personnes isolées, et finalement un simple "gadget d'animation" pour maisons de repos.

- *un principe de réciprocité* : les actions intergénérationnelles ne doivent pas être à sens unique, orientées exclusivement vers les personnes âgées qui seraient en quelque sorte les bénéficiaires principaux de ces activités en termes de services ou d'attentions diverses qui leur seraient prodiguées. Bien sûr, les problèmes posés par le vieillissement démographique tiennent principalement à la montée en puissance des seniors, parallèlement à la diminution des jeunes, mais il serait potentiellement dangereux que les transferts intergénérationnels soient dirigés en faveur des seules personnes âgées. Les images négatives de cette catégorie véhiculées dans nos sociétés et les processus de marginalisation et de dévalorisation dont les personnes âgées sont victimes, sont probablement dus en grande partie au fait que les flux intergénérationnels de richesses (au sens large : monétaires, matériels, services, ...) tels qu'ils sont notamment objectivés par la comptabilité nationale, apparaissent à beaucoup d'observateurs comme dirigés principalement des classes jeunes et adultes vers les classes âgées. Et, c'est bien le cas, si on observe les transferts liés à la sécurité sociale, dont les branches "pensions" et "maladies" représentent une grande partie des budgets disponibles qui profitent largement aux retraités.

Pour corriger cette mauvaise impression, il faudrait qu'une nouvelle forme de comptabilité sociale intergénérationnelle soit mise en place qui tienne compte de tous les transferts de richesses, matériels et immatériels, et notamment ceux non monétarisés, qui vont des générations âgées aux générations jeunes et adultes sous forme de multiples services et donations, aussi bien à travers l'aide à la construction et à l'achat de biens durables, ou au financement des études des petits enfants, qu'à travers le gardiennage des enfants en bas âge ou l'entretien de la maison, le jardinage, la cuisine, le voiturage, etc.

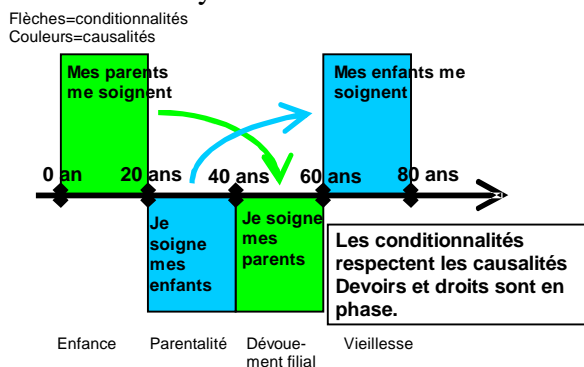




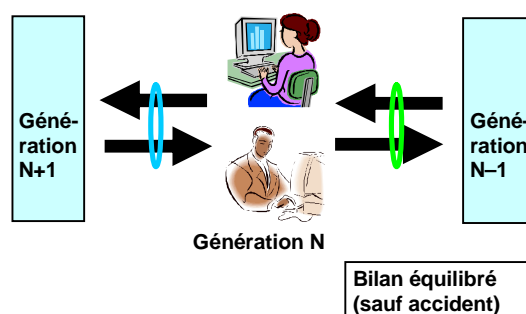
## Quand le contrat est brisé: des systèmes de solidarité "aveugles"?

Figure 5 : Une vision des échanges intergénérationnels, dans le système traditionnel et dans le système actuel, d'après David Cosandey (2003)

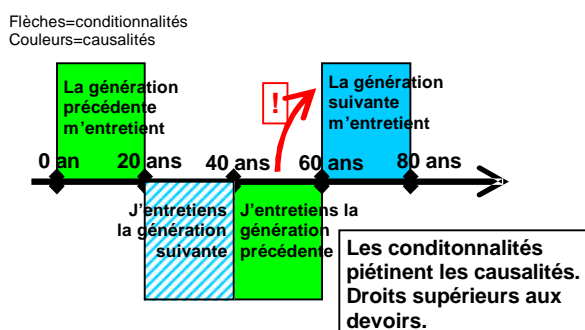
Les échanges intergénérationnels dans la vie de l'individu :  
le système traditionnel



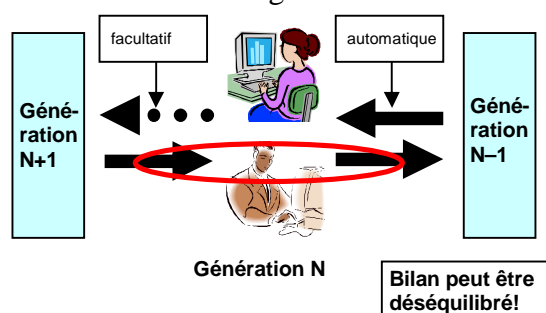
La retraite traditionnelle :  
familiale, coutumière, mais vrai échange



Le système actuel



Système actuel (aveugle) :  
le contrat entre génération brisé



Un auteur suisse, David Cosandey, a produit récemment un essai assez controversé (*La faillite coupable des retraites. Comment nos assurances vieillesse font chuter la natalité*, L'Harmattan, 2003) dans la mesure où il est apparu à beaucoup comme un plaidoyer nataliste, mais qui a au moins le mérite de montrer que nos systèmes de protection sociale basés sur un financement par répartition, quels que soient les immenses progrès sociaux qu'ils ont permis de réaliser, présentent l'inconvénient d'avoir en partie occulté les liens de solidarité réciproque qui existaient dans le système traditionnel d'échanges intergénérationnels où les parents et leurs enfants échangeaient tout au long du parcours vital : les parents nourrissaient, logeaient, et éduquaient leurs enfants en échange de quoi ceux-ci, ayant atteint l'âge adulte, entretenaient, soignaient et protégeaient à leur tour leurs parents devenus âgés.

Or, on pourrait croire que rien n'a fondamentalement changé avec l'instauration de la sécurité sociale étatique, mais ce n'est pas le cas. David Cosandey parle

même à leur propos de systèmes "aveugles" qu'il propose de rendre "clairvoyants" par une simple transformation des structures de transfert entre les générations, en couplant le paiement d'allocations familiales renforcées et le paiement des retraites grâce à un système de compensation donnant un avantage à ceux qui auront contribué au renouvellement des générations par leur fécondité et une "pénalité" à ceux qui auront préféré assurer leur bien être et leur confort personnel.

Autrefois, c'était le fait de donner aux plus jeunes qui conditionnait le fait de recevoir des plus vieux, alors qu'aujourd'hui non seulement les systèmes de protection sociale sont devenus anonymes et déconnectés des liens familiaux, mais ils ont de surcroît rompu le contrat entre les générations, en supprimant une partie des relations de conditionnalité. Au lieu d'une double réciprocité, on a affaire à une relation unilatérale d'obligations des générations actives à l'égard des générations inactives.

On comprend mieux pourquoi tant de jeunes travailleurs trouvent injuste de devoir financer les retraites de leurs prédécesseurs à l'égard desquels ils n'ont même pas le sentiment d'avoir des obligations puisqu'ils ne les assimilent pas à leurs parents âgés (à cause du caractère anonyme des prélèvements et des transferts).

Et lorsque le gouvernement fédéral évoque chez nous "le pacte de solidarité entre les générations", on est tenté de penser qu'il a peut-être abusé d'une terminologie toute faite qui réduit à peu de chose la solidarité, puisque les mesures préconisées se limitent pour l'essentiel au relèvement de l'âge de départ à la retraite et à la réduction des charges salariales afin d'insuffler "un regain d'énergie à notre économie" et de garantir "la pérennité de notre système de protection sociale".

Si les autorités politiques avaient voulu réellement renégocier un nouveau contrat social, il aurait fallu qu'elles examinent de plus près toutes les raisons pour lesquelles l'ancien était tombé en décomposition et renégocier un nouveau pacte social entre les catégories sociales et les générations, avec un partenariat élargi à tous les acteurs de la vie civile (et pas seulement les partenaires institutionnels traditionnels, syndicats de travailleurs et représentants patronaux), notamment ceux de la vie associative, afin de redonner à la solidarité collective des fondements plus solides et plus consensuels.

Pour terminer, je voudrais lancer un avertissement. Qu'on ne s'y trompe pas : en plaidant pour la reconnaissance de la primauté des solidarités intergénérationnelles, il ne s'agit pas de rêver à un impossible retour aux sociétés traditionnelles, mais de préconiser que tous nos efforts visent dorénavant à rendre au lien social sa priorité oubliée et à réaffirmer la dépendance de l'économie par rapport au social (et non l'inverse), sans laquelle nos sociétés risquent de succomber à certaines de leurs tendances actuelles, que nous avons longtemps interprétées comme des facteurs de progrès, mais qui semblent de plus en plus devoir être déclinées aussi parfois comme des récessions et même comme des éléments de désordre ou de chaos.

**Tableau 1 : Quelques exemples d'actions à entreprendre dans une conception élargie de la solidarité intergénérationnelle**

Niveaux	Types de contexte	Exemples de problèmes ou de difficultés	Exemples d'actions à entreprendre
<i>Micro-social</i>	Famille	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="524 293 1294 354">• Affaiblissement de la reconnaissance à l'égard des générations anciennes</li> <li data-bbox="524 421 837 453">• Maltraitance des vieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1352 293 2130 395">• Encouragements à la cohabitation intergénérationnelle (primes, avantages fiscaux, etc.) et à une reconnaissance de la vocation intergénérationnelle de la grand-parentalité</li> <li data-bbox="1352 421 2040 453">• Création de centres d'écoute pour recueillir les plaintes</li> </ul>
	Voisinage, quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="524 478 1240 539">• Isolement et solitude des personnes âgées avec des risques accrus de morbidité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1352 478 2123 539">• Mise en place de réseaux pour l'identification des personnes à risques et leur surveillance/assistance</li> </ul>
	Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="524 564 1294 705">• Difficulté d'assurer le maintien à domicile des personnes âgées et plus encore lorsqu'elles sont dépendantes et invalides (victimes par ex. d'un accident cérébral ou d'un traumatisme quelconque)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1352 564 2130 673">• Organisation d'un service de prise en charge immédiate dès la sortie de l'hôpital et le retour à domicile (pour pallier aux délais d'intervention des structures plus officielles)</li> <li data-bbox="1352 699 2130 730">• Développement d'habitats groupés et/ou d'habitats kangourous</li> <li data-bbox="1352 756 2130 857">• Création de réseaux de bénévoles pour l'accompagnement des personnes âgées dans leurs déplacements (courses, démarches administratives, etc.)</li> </ul>

Niveaux	Types de contexte	Exemples de problèmes ou de difficultés	Exemples d'actions à entreprendre
<i>Mesosocial</i>	Local (communes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de prise en compte des besoins réels des personnes âgées en termes de logement, de mobilité, de loisirs, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralisation des comités communaux consultatifs du troisième âge (« Conseils des Sages »)</li> <li>Création de comités de rencontre des générations avec pouvoir de recommandations</li> </ul>
	Ecole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contestation de l'autorité des enseignants, violences scolaires, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de groupes de dialogue élèves/enseignants</li> <li>Développement d'une pédagogie intergénérationnelle et renforcement des synergies entre établissement pour personnes âgées et écoles pour l'activation de la rencontre générationnelle</li> </ul>
	Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dénonciation des systèmes d'avancement par l'ancienneté (âge), conflits de compétence générationnels</li> <li>Exclusion des travailleurs âgés (quinquagénaires et au-delà)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de débats dans l'entreprise sur la complémentarité des âges et la nécessité de conserver une mémoire de ses activités</li> <li>Proposition de formules mixtes combinant ancienneté/responsabilité et compétences nouvelles, avec possibilités d'opérer des redéfinitions de fonctions en cours de carrière</li> <li>Organisation de tutorat des nouvelles recrues par des travailleurs chevronnés</li> <li>Organisation de véritables contrats de pluriactivité en faveur des travailleurs en fin de carrière afin d'assurer une transition douce entre l'activité professionnelle classique et la retraite (création d'une institution spécialisée)</li> </ul>
	Secteur des banques et des assurances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dénonciation des pensions légales (premier pilier) en faveur des second et troisième piliers (assurances privées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des comités d'éthique chargés de vérifier que les campagnes de promotion et de publicité ne portent pas atteinte aux principes fondateurs de la protection sociale en termes de solidarité collective</li> </ul>

Niveaux	Types de contexte	Exemples de problèmes ou de difficultés	Exemples d'actions à entreprendre
<i>Mesosocial</i> (suite)	Maisons de repos	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépersonnalisation des résidents</li> <li>• Non respect du « projet de vie » des établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une culture de « l'arc de vie » qui resitue la personne âgée dans la totalité de son existence et pas seulement dans la phase terminale</li> <li>• Mise en place de comités de surveillance composés de pensionnaires, des membres de leur famille, et e personnes étrangères à l'établissement</li> <li>• Développement d'ateliers intergénérationnels pour la transmission de la mémoire</li> </ul>

Niveaux	Types de contexte	Exemples de problèmes ou de difficultés	Exemples d'actions à entreprendre
<i>Macro-sociétal</i>	Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Freins divers aux activités de bénévolat et de seconde carrière</li> <li>• Projet d'allongement des carrières et relèvement de l'âge légal ou réel de cessation de l'activité en dépit des risques d'entrave aux activités citoyennes et participatives des retraités</li> <li>• Affaiblissement des systèmes de retraite par répartition au profit de formules mixtes avec capitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme juridique et fiscale permettant aux retraités de cumuler des revenus complémentaires à leur pension</li> <li>• Reconnaissance du droit à la déductibilité fiscale de frais professionnels liés à leurs activités participatives</li> <li>• Dénonciation des effets pervers liés à ces réformes à finalité purement budgétaire et organisation de groupes de pression en vue de proposer des formules alternatives de financement et d'organisation qui encouragent le droit à une retraite active</li> <li>• Création d'une commission et/ou d'un ministère des relations intergénérationnelles et des solidarités</li> </ul>
	Grandes institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible visibilité des transferts (surtout non monétaires) entre les générations dans les techniques de mesures utilisées par les organismes producteurs de statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une comptabilité sociale intergénérationnelle (à côté de la comptabilité économique classique) pour montrer que les échanges entre les générations ne sont pas à sens unique, même s'ils peuvent être encore déséquilibrés et que des mesures d'adaptation s'imposent</li> </ul>
	Syndicats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à gérer à la fois le travail (les actifs) et le non travail (les inactifs) qui sont souvent perçus comme des concurrents déloyaux par rapport aux travailleurs en poste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montrer la complémentarité des deux groupes et le rôle social et économique que les retraités peuvent jouer en mettant leurs compétences au service de la collectivité</li> <li>• Renforcer les compétences des sections « aînés » au sein des syndicats</li> </ul>
	Partis politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentes exclusions des aînés de la candidature à des mandats politiques ou à des fonctions électives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réformer les règlements introduisant des discriminations basées sur l'âge et si nécessaire établissement de quotas électoraux pour la participation active des aînés (comme pour les femmes) au nom d'une citoyenneté universelle</li> <li>• Mise en place de groupes de réflexion pour étudier l'opportunité et les conditions de partis politiques représentatifs des aînés</li> </ul>

Médias,  
agences de  
publicité, etc.

- Diffusion de représentations et de modèles catastrophistes sur la vieillesse et les sociétés vieillissantes

- Développement d'une éthique professionnelle interdisant les images de la vieillesse dévalorisantes et encourageant les approches positives
-



## Eléments bibliographiques

C. Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Paris, Nathan, 1995

D. Cosandey, *La faillite coupable des retraites. Comment nos assurances sociales font chuter la natalité*, Paris, L'Harmattan, 2003

H. de France, La solidarité et ses fondements implicites : les conditions d'un retour à une vision organique de la société, in A. Euzeby et C. Euzeby (Eds), *Les solidarités, fondements et défis*, p 1-22, Paris, Economica, 1996

X. Gaullier, *Les temps de la vie. Emploi et retraite*, Paris, Ed Esprit, 1999

Inégalités et solidarités intergénérationnelles, in l'*Observatoire*, dossier spécial, n° 29, 2000

R. Vercauteren, M. Predazzi, M. Loriaux, *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, Eres, Coll. Pratiques gérontologiques, Ramonville Saint Agne, 2001 (version anglaise également disponible)